

Un base nationale de données et analyse comparative pour l'équité raciale

Rapport sommaire

Octobre 2023



Un base nationale de données et analyse comparative pour l'équité raciale

Rapport sommaire

Écrit par le Collectif pour l'équité raciale dans les médias
(Racial Equity Media Collective, REMC) - Octobre 2023

Table des matières

À propos de cette étude - 3

Comment en sommes-nous arrivés là - 4

Le paysage actuel de la collecte de données basées sur la race - 6

Défis, enseignements et solutions - 9

Lignes directrices pour les objectifs, les quotas et les autres outils - 12

La mise en œuvre - 13

Recommandations - 14

Il y a encore (beaucoup) de travail à faire - 16

À propos de cette étude

Au cœur du mandat du REMC se trouve un engagement en faveur de l'équité pour les créateurs noirs, indigènes et de couleur dans les industries canadiennes du cinéma, de la télévision et des médias numériques. Alimenté par la recherche et ancré dans l'engagement communautaire, le REMC a pour mission d'éliminer les obstacles à l'accès et d'accroître la production, l'exportation et la viabilité des contenus BIPOC et des sociétés de production dirigées par des BIPOC.

Ce rapport vise à établir des lignes directrices et des objectifs clairs, fondés sur la recherche, pour l'avenir de l'industrie canadienne de l'écran. Il invite les principales agences publiques à harmoniser leurs stratégies en matière de données afin de créer un système de données national, et préconise une mise en œuvre plus large des objectifs et des quotas d'équité.

Comment en sommes-nous arrivés là

Notre premier rapport, publié en 2021, soulignait la nécessité de disposer de données quantitatives pour mesurer l'inégalité raciale dans le secteur canadien de l'écran. Le rapport a abouti à une série de recommandations fondamentales, dont la nécessité de :

- **Mettre en place un système de données national qui recueille des données et des rapports sur l'équité raciale dans le secteur des écrans au Canada ; et**
- **Concevoir et mettre en œuvre un système d'objectifs et de quotas visant à accroître la représentation dans le secteur canadien de l'écran.**

Gardant à l'esprit ces objectifs, le REMC a amorcé un ambitieux projet de recherche pour donner suite à ces recommandations en proposant une orientation claire à l'industrie quant à la conception et la mise en place d'un système national de collecte de données, mais aussi à la conception et la mise en place d'objectifs, de quotas et autres politiques d'équité.

Dans le cours de l'année écoulée le REMC, avec le soutien de **Nordicity**, a effectué plus d'une quarantaine d'entretiens avec les parties prenantes de l'industrie canadienne du cinéma et de la télévision, notamment les bailleurs de fonds aux niveaux national, provincial et territorial, les radiodiffuseurs, les associations professionnelles, les syndicats et les guildes, les festivals et événements professionnels, les associations PANDC du secteur, les législateurs, les producteurs et productrices.

Depuis la publication de notre premier rapport, la *Loi sur la diffusion continue en ligne* est entrée en vigueur, modernisant le système canadien de radiodiffusion en étendant la réglementation aux services de diffusion en ligne. Le REMC a été à l'avant-garde des efforts de plaidoyer pour s'assurer que la loi incorpore également des mandats clés en matière d'équité, qui donnent un élan législatif aux recommandations présentées dans ce rapport.

Ces mandats sont les suivants :



La prise en considération des données démographiques, notamment les données concernant la participation de personnes noires et autres personnes racialisées au sein du système de télédiffusion canadien ;



L'engagement auprès des peuples autochtones et de leurs partenaires, des structures de gouvernance, des télédiffuseurs, des créateurs et créatrices, des producteurs.trice.s, des associations professionnelles et des membres de la communauté ;



L'engagement auprès des communautés noires et autres communautés racialisées pour définir les outils qui soient les plus appropriés au soutien de ces communautés ;



Le développement d'objectifs mesurables pour le soutien à la création, la disponibilité et la découvrabilité d'émissions créées par des membres de la communauté noire et autres communautés racialisées ;



Un suivi régulier et transparent et la publication des rapports de données et de consultation.



Le paysage actuel de la collecte de données basées sur la race

Au moment de la publication de notre premier rapport, plusieurs institutions de l'industrie commençaient à faire la collecte et le rapport de données raciales et d'autres identités sociales. Mais, ces efforts manquaient de cohérence et le caractère ponctuel de ces collectes de données soulignait l'emploi de certaines pratiques problématiques et un manque de transparence sur la manière dont ces données étaient utilisées.

Depuis, il y a eu un important mouvement vers le changement. Nous avons pu constater qu'il existe maintenant une reconnaissance presque unanime pour la nécessité d'un système sûr et efficace qui puisse faciliter la collecte, le suivi et la diffusion de rapports de données. Les chefs de file de l'industrie entretiennent des discussions constantes sur la manière de progresser et il existe un intérêt grandissant pour l'utilisation d'outils comme la définition d'objectifs et de quotas pour favoriser l'augmentation de la représentativité des groupes en quête d'équité.

Nos entretiens avec les parties prenantes nous ont appris que les chefs de file du secteur reconnaissent l'impact d'une collecte de données pour :

- **Permettre l'établissement d'une base de référence ;**
- **Stimuler les actions pour l'augmentation de l'équité ;**
- **Agir comme processus de rationalisation pour l'industrie ;**
- **Centraliser le leadership ;**
- **Soutenir le développement d'autres mesures d'équité.**

Avec la reconnaissance croissante de l'importance et de la nécessité de la collecte et du suivi de données pour l'ensemble du secteur des industries canadiennes de l'écran, plusieurs organisations ont commencé à collecter et à faire le suivi de données basées sur la race.

Trois systèmes de collecte de données se distinguent comme modèles à suivre ou à développer :

1



L'outil du FMC,
PERSONA-ID

2



Le CIERA, propriété de
Creative BC

3



Le Compte satellite canadien
de la culture, développé par
Statistique Canada

Systemes de collecte de donnees remarquables

	Son usage	Son fonctionnement	Partage de donnees
PERSONA-ID	<ul style="list-style-type: none"> • Compile des donnees cumulatives dans tous les programmes du FMC pour obtenir un portrait detaille des personnes appliquant pour du financement et travaillant sur les projets financés. • Utilisé pour déterminer l'éligibilité et la conformité avec les objectifs des programmes, les primes et les exigences. • Depuis 2023, toutes les parties prenantes et les directeurs administratifs des compagnies postulant pour des fonds du FMC doivent soumettre leur numéro PERSONA-ID avec leur application. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les créateurs et créatrices remplissent un questionnaire d'autoidentification. Une fois le questionnaire soumis, un numéro unique de PERSONA-ID est attribué et partagé avec la personne responsable de la société de production requérante pour compléter la demande de subvention au FMC. • La société de production requérante ne peut voir ni avoir accès à aucun détail des informations d'autoidentification liées au dossier. • Permet aux personnes de partager leurs informations personnelles, confidentiellement et de façon sécuritaire directement avec le FMC. 	<ul style="list-style-type: none"> • Au moment de rédiger ce rapport, PERSONA-ID n'en est qu'à sa deuxième année de collecte de données et celles de la première année ne peuvent pas encore être partagées.
CIERA	<ul style="list-style-type: none"> • L'outil propriétaire produit une estimation annuelle de l'impact du secteur créatif de la province. • Utilisé en C.-B. et au Nunavut. 	<ul style="list-style-type: none"> • Trois indicateurs, le PIB total, la production totale et le volume de travail sont compilés annuellement, d'après les données publiques de Statistique Canada. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les résultats ont été analysés et partagés dans trois rapports annuels d'Impact Canada, incluant le plus récent 2021-2022.
Compte satellite de la culture	<ul style="list-style-type: none"> • Outil propriétaire utilisé afin de mieux mesurer l'importance économique de la culture, des arts, du patrimoine et du sport dans l'économie canadienne. 	<ul style="list-style-type: none"> • Compile les données concernant le PIB et les emplois du secteur culturel, au niveau national et provincial. • Compile les données sur le commerce international des produits culturels. • Développé par Statistique Canada et soutenu par plusieurs ministères et agences fédérales et provinciales, dont Patrimoine canadien, Téléfilm Canada et Ontario Créatif. 	<ul style="list-style-type: none"> • Intègre et synthétise des données de plusieurs sources, dont des sondages de l'industrie, des données administratives et fiscales dans une base de données économique. N'inclut aucune donnée démographique sur les personnes travaillant dans le secteur culturel.

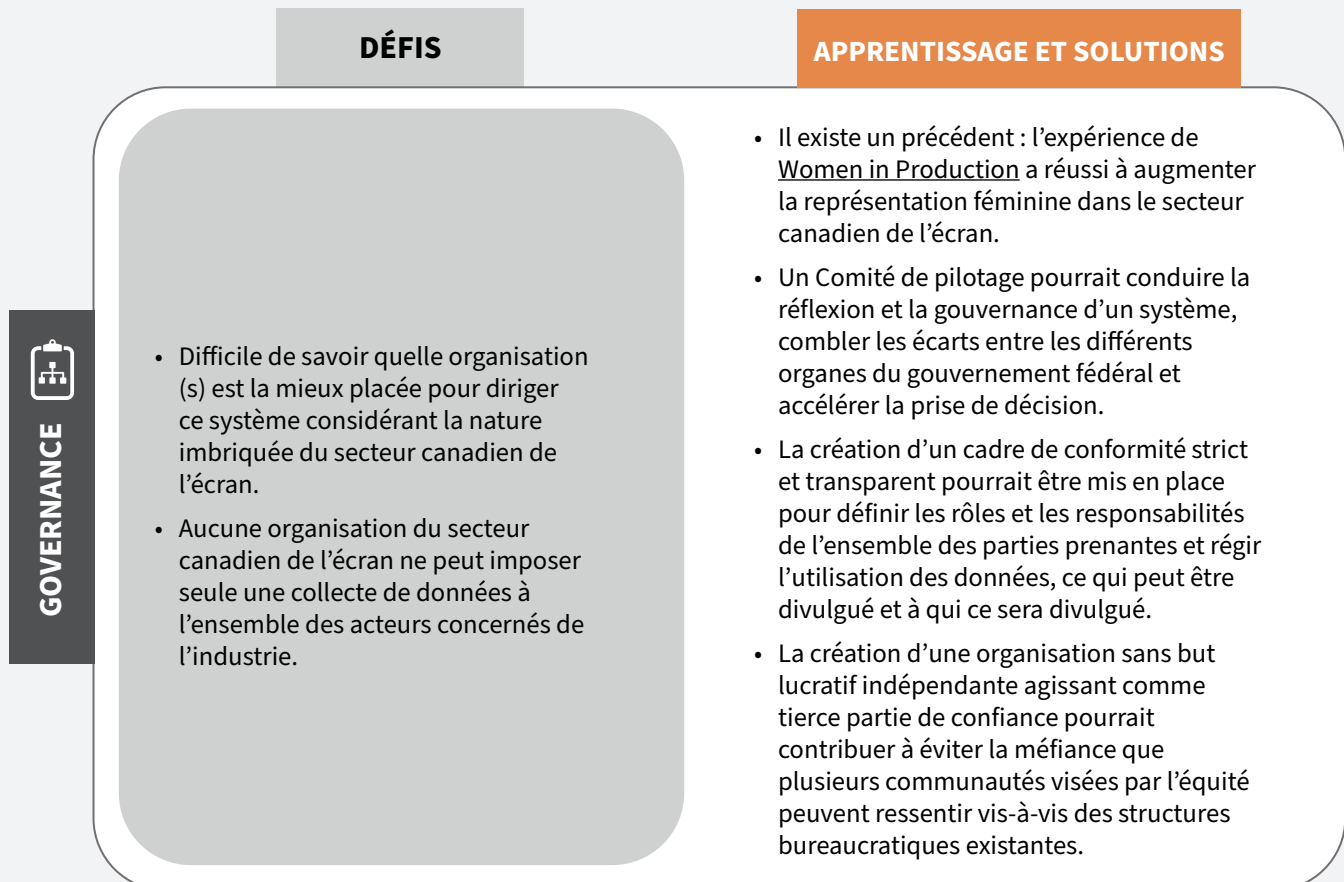
Défis, enseignements et solutions

En se basant sur notre recherche, il est très clair qu'un système national de collecte de données est largement souhaité, mais que les besoins spécifiques et les préoccupations des organisations varient. En étudiant les commentaires les plus déterminants, Nordicity a relevé les principaux défis, enseignements et solutions.

Les principaux défis :

- **La gouvernance;**
- **Les spécifications techniques;**
- **La confidentialité;**
- **Les catégories d'identité et les terminologies;**
- **L'utilisation;**
- **La confiance de la communauté.**

Bien que les défis et solutions soient esquissés dans l'étude de façon plus détaillée, nous vous proposons ici une version schématisée pour une utilisation plus simple :



Défis, enseignements et solutions identifiés pour la création d'un système de données national

DÉFIS

APPRENTISSAGE ET SOLUTIONS

INTÉGRATION TECHNIQUE

- S'assurer que l'information est stockée de manière sécuritaire.
- Comment s'intégrer aux systèmes existants d'autres organisations?
- Concevoir une interface conviviale.

- Apprendre des infrastructures informatiques existantes, dont PERSONA-ID et le système de Statistique Canada.
- Créer une solide architecture IT, qui donne la priorité à la protection des informations sensibles des identités individuelles.
- L'architecture IT doit examiner quelles organisations ont accès aux données et à quel niveau.
- Partout où cela est possible, l'utilisation de données dépersonnalisées ou anonymisées devrait être la règle en conformité avec les législations provinciales.

CONFIDENTIALITÉ

- Doit protéger les identités personnelles et inclure un consentement libre et éclairé.
- La réglementation sur la protection de la vie privée varie dans les différentes administrations du pays.
- S'assurer que les données sur l'identité ne peuvent pas permettre d'identifier une personne.
- Certaines organisations peuvent avoir besoin d'un accès aux informations granulaires pour exercer leur mandat.

- Communiquer clairement sur l'objectif et l'utilisation des données aux personnes doit faire partie du cadre de la collecte des données.
- Il est nécessaire d'établir un procédé pour que les personnes puissent accorder, révoquer et modifier leur consentement et de clairement expliquer ces nuances.
- Il faut communiquer clairement et définir qui peut accéder aux données et pourquoi.
- Le procédé de collecte des données doit être suffisamment souple pour se conformer aux différentes législations régionales sur la protection de la vie privée.
- Les enseignements d'autres organismes publics, comme la [Fonction publique de l'Ontario](#) et les [Chaires de recherche du Canada](#), peuvent aider à surmonter les défis. Pour protéger les identités individuelles, ces organisations ne publient les informations sensibles qu'agrégées.
- Le défi de la protection de données ne doit pas être une excuse pour ne rien faire.

Défis, enseignements et solutions identifiés pour la création d'un système de données national

DÉFIS

APPRENTISSAGE ET SOLUTIONS

CATÉGORIES D'IDENTITÉ ET TERMINOLOGIES

- Doit appliquer les bonnes pratiques de la terminologie identitaire, être inclusive et appropriée.
- Doit équilibrer l'autonomie individuelle et l'identité d'une personne en ayant des données standardisées et comparables entre les organisations.

- Les questions relatives à la terminologie doivent impliquer des représentant.e.s de communautés en quête d'équité.
- Créer un système de définitions multiples pour donner aux personnes la possibilité de s'auto-identifier à un niveau plus large ou plus spécifique et ne partager que les données nécessaires.
- Créer un système de révision périodique de la terminologie pour s'ajuster à l'évolution de la langue.

UTILISATION

- Il serait préférable que le système ait une portée bien plus large et s'étende au-delà de l'industrie du cinéma et de la télévision.
- Les consultations doivent dépasser l'action performative et aller vers la réalisation d'un véritable changement culturel.
- Les processus décisionnels doivent refléter les besoins d'une communauté et s'en inspirer.

- Le modèle retenu pour la collecte de données doit avoir une communication transparente et claire sur la nature des données collectées et sur leur utilisation.
- Les organisations de l'industrie devraient aussi pouvoir utiliser ces données pour leurs propres besoins.

LA CONFIANCE DE LA COMMUNAUTÉ

- Nécessité d'adopter une nouvelle approche de la collecte de données basée sur la confiance.

- Établir une relation de confiance avec les communautés par une communication cohérente dans un souci de transparence et de respect.



Lignes directrices pour les objectifs, les quotas et les autres outils

L'introduction d'outils tels que les objectifs et les quotas garantira la transformation des politiques en actions concrètes. Ces outils se sont révélés être des moyens puissants dans d'autres contextes. Il n'existe pas de "meilleures pratiques" universellement acceptées pour les objectifs et les quotas, il est donc important que ces outils soient conçus et mis en œuvre avec soin. Si ces outils sont conçus sans tenir compte de l'intersectionnalité, ils peuvent avoir un impact disproportionné sur certains groupes.

Pour faciliter l'obtention de résultats équitables grâce à l'utilisation d'outils d'équité, le secteur peut établir des principes clés qui serviront de lignes directrices pour la fixation des objectifs et des quotas :

- ✓ Adopter des objectifs et des quotas étayés par une solide base de données et une consultation;
- ✓ Tenir compte de la répartition de la population constitue un point d'entrée pour fixer des objectifs, mais souligner qu'il est nécessaire de dépasser les indicateurs de population et de tenir compte des injustices historiques;
- ✓ Fixer des objectifs réalistes et atteignables;
- ✓ Faire évoluer les objectifs de concert avec les transformations de l'industrie;
- ✓ Reconnaître qu'il n'existe pas de standard applicable à tous pour l'ensemble du pays;
- ✓ Reconnaître que certains centres de production possèdent une plus large représentation PANDC (Toronto, Vancouver, etc.) ; et
- ✓ S'assurer que les objectifs soient fixés avec doigté pour éviter des répercussions négatives de la part de l'industrie.



La mise en œuvre



L'adhésion

Pour la mise en place de ces transformations, nous devons nous assurer d'un large soutien, d'une adhésion et d'une attention particulière, plus spécifiquement de nos alliés et pour eux ; les peuples autochtones qui peuvent être impactés ainsi que des communautés francophones du Canada.

Développer l'adhésion à un système national de collecte de données et à une mise en place d'objectifs et de quotas demande la construction d'une relation de confiance avec les communautés qui ont été historiquement systématiquement exclues. **Pour y parvenir, il est essentiel d'avoir une communication efficace et transparente sur le processus et sur la protection des données.** De plus, les stratégies d'adhésion doivent communiquer clairement sur l'étendue des avantages des outils d'équité. La pression pour l'adhésion vient de toute part, incluant des législateurs, des syndicats et des guildes.



Les peuples autochtones

Les mesures et la collecte de données ciblant les personnes autochtones demandent des recherches poussées, des consultations et des partenariats. Cette étude ne s'est pas plongée dans la gouvernance et la souveraineté des données autochtones, mais la recherche a tout de même révélé quelques concepts clés à prendre en compte :

- Les principes fondamentaux d'autonomie et d'autodétermination sont essentiels pour les personnes autochtones et leurs expériences;
- La nécessité de développer une autoroute pour l'emploi, du recrutement jusqu'au maintien en fonction, est décuplée pour la communauté autochtone;
- Pour les créateurs et créatrices autochtones, il est crucial de protéger la propriété intellectuelle et le contrôle narratif;
- Les systèmes de financement et de crédits d'impôt pourraient être rendus plus flexibles et inclusifs pour les créateurs et créatrices autochtones.

Il est nécessaire de développer davantage les recherches et les consultations avec les principales parties prenantes, notamment le Bureau de l'écran autochtone et le Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (CGIPN), afin de **s'assurer que ces mesures délicates sont adéquates.**



Le Canada francophone

Les communautés francophones en situation minoritaire doivent faire l'objet d'une attention spéciale quand elles sont partenaires d'un projet d'équité. Particulièrement, **la langue et la terminologie autour de la notion d'équité sont les deux choses les plus importantes à considérer.** Les Canadiens francophones n'utilisent que rarement les concepts comme « PANDC » et « racialisé », ce qui ajoute un niveau de complexité à leur participation à un système national de collecte de données.

Il est également important de souligner que les parties prenantes de l'industrie québécoise du cinéma et de la télévision opèrent dans un environnement politique particulier qui **a moins de reconnaissance pour les questions de sous-représentation et de discrimination.** Il n'y a pas de collecte de données sur les postes créatifs clés, et actuellement, les objectifs et les quotas ne sont pas utilisés régulièrement. Sans données démographiques, il faudra voir à modifier l'étendue de la collecte de données. Les parties prenantes interrogées croient que les encouragements à aller vers ce changement devront être faits prudemment et pourraient être accueillis par des réactions négatives.



Recommandations

Au moment où nous regardons vers l'avenir, cette étude recommande **une approche en sept points pour la mise en place d'un système national de collecte de données et l'adoption d'outils d'équité pour l'industrie**. Cette approche garantit la prise en compte des commentaires à chaque étape avec les leçons à en tirer, les essais à faire et l'orientation à

Coordination des bailleurs de fonds nationaux et des législateurs

1

- Les bailleurs de fonds et les décideurs nationaux devraient prendre des mesures officielles pour harmoniser leurs pratiques en matière de collecte de données. Compte tenu du succès de l'adhésion à ce jour, PERSONA-ID du CMF est un candidat de choix pour servir de modèle à un tel système de données national.

L'engagement des parties prenantes

2

- Les groupes communautaires PANDC devraient se rassembler pour participer à la conception et à la mise en œuvre du système national de collecte de données;
- Un sondage national devrait être conduit pour recueillir les commentaires des utilisateurs actuels et potentiellement futurs du système;
- Ce sondage devrait être complété par des consultations ultérieures avec les bailleurs de fonds, les radiodiffuseurs, et autres décideurs pour répondre aux préoccupations persistantes.

Création d'une organisation sans but lucratif indépendante

3

- Une organisation à but non lucratif devrait être créée pour héberger le système national. Elle devrait atténuer les préoccupations liées au partage d'informations personnelles et sensibles.
- L'organisation à but non lucratif devrait être soutenue par un financement de base stable ainsi que par les droits de licence payés par les bailleurs de fonds et les radiodiffuseurs.

Incorporation des bailleurs de fonds nationaux et étude comparative nationale

4

- Les trois bailleurs de fonds nationaux (FMC, Téléfilm et ONF) devraient être les premiers à intégrer le système de données national.
- Une étude devrait être entreprise pour développer une base de référence sur la représentation pour l'ensemble des bailleurs de fonds nationaux.

Conception et mise en œuvre des objectifs et des quotas pour les bailleurs de fonds nationaux

5

- Le principe « pour obtenir de l'argent public, vous devez ressembler au public » devrait être adopté par les bailleurs de fonds nationaux, pour la conception et la mise en œuvre d'objectifs et de quotas;
- Les objectifs et les quotas assurent une représentation significative.

Les bailleurs de fonds provinciaux et territoriaux et les radiodiffuseurs

6

- Une campagne de mise en marché novatrice devrait être mise en place à travers le pays. Les notions de transparence et d'impact devraient être soulignées;
- Les principaux bailleurs de fonds et les radiodiffuseurs devraient définir des objectifs basés au moins sur les indicateurs démographiques pour l'ensemble de l'industrie.

Élargir la portée

7

- Par la suite, le système national de données devra prendre de l'expansion pour inclure d'autres parties de l'industrie du film et de la télévision;
- Il devrait également s'étendre au-delà de l'industrie du film et de la télévision;
- Le système national de données devrait être élargi pour inclure les crédits d'impôt et tout autre financement public offert aux industries créatives.



Il y a encore (beaucoup) de travail à faire

Le système national de données doit fonctionner avec intégrité, impliquer les membres des communautés dans sa conception et sa mise en œuvre et prendre en considération les circonstances particulières propres aux différentes parties prenantes. De plus, les objectifs et les règles d'équité doivent tenir compte des besoins des parties prenantes tout en se concentrant sur les objectifs d'équité documentés définis par les consultations avec les communautés.

La mise en place de ce système et de ces objectifs est sûrement l'étape la plus difficile pour arriver à créer un véritable changement systémique du secteur canadien de l'écran, mais nous sommes persuadés que notre industrie est prête à relever le défi.

Au fur et à mesure de la progression de cet important projet, il sera primordial que les communautés PANDC tiennent un rôle prépondérant dans la conception, l'hébergement et la mise en place d'un tel système. REMC est prêt à poursuivre sa représentation des communautés PANDC par la collecte de données et son engagement communautaire.

Un base nationale de données et analyse comparative pour

Rapport sommaire

Lire le rapport complet à l'adresse www.re-mc.org/research

Email: admin@re-mc.org



Racial Equity Media Collective

Le REMC est une organisation nationale à but non lucratif qui se consacre à l'équité pour les créateurs noirs, indigènes et de couleur (BIPOC) dans les industries du cinéma, de la télévision et des médias numériques au Canada. Alimenté par la recherche et ancré dans l'engagement communautaire, le REMC a pour mission d'éliminer les obstacles à l'accès et d'accroître la production, l'exportation et la durabilité des contenus BIPOC et des sociétés de production dirigées par des BIPOC.



Nordicity

Nordicity aide les gouvernements à élaborer de meilleures politiques et à fournir de meilleurs services, les entreprises à se développer et à réaliser des investissements intelligents, et tous nos clients à prendre des décisions éclairées et fondées sur des données probantes. Nous donnons à nos clients les outils dont ils ont besoin pour s'adapter, évoluer et prospérer dans un marché en constante évolution.

Nordicity est un groupe de professionnels aux parcours variés et aux connaissances approfondies dans leurs domaines respectifs. En plus de notre équipe principale, nous nous appuyons sur notre vaste réseau d'associés et de partenaires qui apportent leur expérience locale et leur expertise en la matière.



FONDS DES MÉDIAS DU CANADA CANADA MEDIA FUND

Fonds des médias du Canada

Le Fonds des médias du Canada (FMC) encourage, développe, finance et promeut la production de contenu et d'applications canadiens pour toutes les plateformes médiatiques audiovisuelles. Le FMC oriente le contenu canadien vers un environnement mondial compétitif en encourageant l'innovation dans l'industrie, en récompensant le succès, en permettant une diversité de voix et en promouvant l'accès au contenu par le biais de partenariats avec les secteurs public et privé. Le FMC reçoit des contributions financières du gouvernement du Canada et des distributeurs canadiens de télévision par câble, par satellite et par IP.

Avertissement : Les opinions, résultats, conclusions ou recommandations exprimés dans cette publication sont ceux de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement le point de vue du Fonds des médias du Canada. Le Fonds des médias du Canada n'est pas lié par les recommandations contenues dans ce document.